

La collectivité agit pour préserver l'avenir de la maison de santé des Minimes

Châtellerault, le 22/01/25

La maison de santé des Minimes, ouverte en octobre 2020, assure un rôle essentiel pour l'accès aux soins dans notre territoire. Malheureusement des départs de médecins sont annoncés et mettent en lumière des défis importants. La collectivité, pleinement mobilisée, s'engage à apporter des solutions concrètes et durables pour garantir le maintien et la dynamique de cet établissement pluridisciplinaire.

Parce que l'attractivité d'un territoire se mesure aussi par son offre de soins, la collectivité agit sur deux axes principaux :

1. Attirer de nouveaux médecins

La ville de Châtellerault s'engage activement pour faciliter l'installation de nouveaux praticiens. En plus d'un soutien financier, un accompagnement personnalisé est proposé pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants. Cela inclut la recherche de places en crèche ou en écoles, ainsi que des solutions pour faciliter l'emploi du conjoint. Ces mesures concrètes visent à offrir un cadre accueillant et attractif aux professionnels de santé et à leur famille.

2. Assurer la stabilité financière des locaux

Une convention sera prochainement signée entre la ville de Châtellerault et la SEM Habitat, propriétaire des lieux, afin de préserver l'équilibre financier de la maison de santé. En cas de départ d'un locataire, la collectivité prendra en charge le loyer des locaux vacants, évitant ainsi que ce coût ne pèse sur les praticiens restants. « Si un local se libère, nous prenons le relais. Cela garantit un loyer stable pour les professionnels restants, sans les pénaliser. L'objectif est de trouver rapidement un nouveau locataire pour limiter la durée de cette prise en charge », précise Anne-Florence Bourat, vice-présidente de Grand Châtellerault en charge des maisons de santé.

Une dynamique à préserver

Malgré ces défis, la maison de santé des Minimes conserve une équipe pluridisciplinaire active, composée actuellement de quatre médecins, deux kinésithérapeutes, un ergothérapeute, quatre infirmiers et une pharmacie. « Nous faisons tout pour maintenir cette dynamique et préserver l'existant. La maison de santé des Minimes reste un lieu de soins essentiel, et nous mettons tout en œuvre pour lui offrir un avenir stable et attractif et plus globalement pour préserver, développer, une offre de soins sur l'ensemble du territoire », conclut Anne-Florence Bourat.

CONTACT

Lydia de Abreu — Attachée de presse

05 49 20 20 08 · lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr